



Les oubliés du gouvernement Charest

Montréal, 3 décembre 2008 – Le 18 août 2003, le gouvernement de monsieur Jean Charest prenait la décision de limiter de façon significative ses investissements dans le secteur de la déficience intellectuelle. Après moult efforts de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et des différents organismes œuvrant en déficience intellectuelle, monsieur Philippe Couillard, ancien ministre de la Santé et des Services sociaux, avait finalement reconnu l'injustice et faisait la promesse d'y remédier. Et depuis, que des miettes par rapport aux besoins identifiés!

À une semaine du vote, le Parti libéral de monsieur Jean Charest n'a rien prévu pour remédier à la situation. L'économie d'abord, mais à quel prix? Où sont vos promesses pour soutenir les familles avec un enfant ayant une déficience intellectuelle? Qu'avez-vous prévu pour ces parents qui sont épuisés physiquement et psychologiquement? Ils ont besoin de répit et de services pour continuer de jouer leur rôle d'aidant naturel. Votre nouvelle politique concernant les aidants naturels ne s'adresse pas aux parents avec un enfant ayant une déficience intellectuelle, mais seulement à ceux qui s'occupent de personnes âgées. Ces parents vieillissent et s'inquiètent de ce qui arrivera lorsqu'ils ne seront plus là. Que leur répondez-vous, monsieur Charest?

De tous les partis en course vers la gouvernance de la province québécoise, seuls le Parti Québécois et Québec solidaire ont inséré dans leur plan respectif des actions concrètes en soutien à la déficience intellectuelle.

Monsieur Charest le 8 décembre prochain, les Québécois seront appelés aux urnes pour élire le prochain gouvernement. Peu importe la tournure des résultats, soyez assuré que si vous nous avez oubliés, les nôtres ne vous oublieront pas!

Au Québec, plus de 228 800 personnes (88% ont une déficience légère), de tous âges, présentent une déficience intellectuelle, soit 3% de la population. Méconnu et souvent confondu avec la maladie mentale, cet état est non évolutif et se caractérise par la limitation de certaines habiletés qui, toutefois, peuvent s'améliorer par des soutiens appropriés qui permettent à la personne d'apprendre, de travailler et de participer activement, à sa mesure, à la vie en société.

Il faut y voir un investissement rentable pour tous!

-30-

Pour information :
Marc Babin, conseiller aux communications
mbabin@aqis-iqdi.qc.ca
514 725-7245 poste 28